

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LE FANTASQUE.

W. H. ROWEN, Imprimeur, } PROPRIETAIRES { No. 2, Rue Grant, St. Roch.
N. AUBIN, Rédacteur, } { No. 7, Ruedes Prairies, St. Roch.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Prix: deux Sous.

Vol. 3. Quebec, 11 Mars, 1841. No. 29.

MELANGES.

AU CAMP DE FONTAINEBLEAU.

IMITATION DU TARTUFFE.

ACTE Ier. SCENE V.

M. MONTALIVET. UN OFFICIER.

MONTALIVET.

Bonjour, mon officier! Mon officier, bon jour!

L'OFFICIER. (à part).

Hum! c'est Montalivet. (Haut). Vous venez de la cour?

MONTALIVET.

Mais-z'oui: pour voir du camp, la physionomie;

Savoir si la cuisine est un peu bien garnie,

Or ça, voulez-vous bien, pour m'ôter de souci,

Me donner, en deux mots, des nouvelles d'ici?

Tout s'est-il, ces huit jours, passé de bonne sorte?

Que fait-on, et comment est-ce qu'on se comporte?

L'OFFICIER.

Ce terrain sablonneux aux soldats est fatal:

Chaque jour par centaine ils vont à l'hôpital.

MONTALIVET.

Et d'Aumale?

L'OFFICIER.

D'Aumale! Il se porte à merveille,

Toujours le teint frais et la bouche vermeille.

Pauvre prince!

L'OFFICIER. Ils n'ont eu, pour apaiser leur faim,

En arrivant ici, que de l'ail et du pain,

Car les provisions manquaient pour leur service.  
 Quand ils rentraient le soir brisés par l'exercice,  
 Pour étouffer la voix d'un plaintif estomac  
 Ils se serraient le ventre aux cordons de leur sac,

MONTAVILET.

D'Aumale ?

L'OFFICIER.

D'Aumale ! un gibier délicat  
 Qu'il arrosait d'Al, de Bordeaux, de muscat,  
 Lui formait un souper, ce semble, assez passable.  
 Qui jusques à minuit le retenait à table.

MONTALIVET.

Pauvre prince !

L'OFFICIER.

Ils étaient encore plus mal couchés ;  
 Tous leurs membres saignaient mutilés, écorchés.  
 Par des cailloux. Les nuits se passaient tout entières  
 Sans qu'ils pussent fermer un moment leurs paupières.  
 La fraîcheur empêchait de pouvoir sommeiller.  
 On dort mal quand on a des rocs pour oreiller.

MONTALIVET.

Et d'Aumale ?

L'OFFICIER.

Pressé d'un sommeil agréable,  
 Il passait dans sa tente, au sortir de la table.  
 Et dans un lit bien chaud il se mettait soudain.  
 Où, sans trouble, il dormait jusques au lendemain.

MONTALIVET.

Pauvre prince !

L'OFFICIER.

D'abord la chaleur dévorante  
 Devint bien plus cruelle et bien plus étouffante  
 Par l'effet d'un monceau de sable épais, brûlant,  
 Qui fouettait nos soldats, balayé par le vent.  
 Notez qu'ils n'avaient pour leur journée entière  
 Qu'une bouteille d'eau de pluie ou de rivière.

MONTALIVET.

Et d'Aumale ?

L'OFFICIER.

Il était abondamment fourni.  
 De glaces et sorbets du café Tortoni.

MONTALIVET.

Pauvre prince !

L'OFFICIER.

Aux chaleurs succèdent les orages,  
 Le soleil fut hier voilé par des nuages ;  
 L'un d'eux creva ; la pluie, enfin, tombant à flots  
 Sur nos pauvres soldats, les perça jusqu'aux os,  
 Il leur fallut alors patauger dans la boue.

MONTALIVET.

Et d'Aumale ?

L'OFFICIER.

Il agit sagement, je l'avoue :

Dès la première goutte, au pied d'un arbre vert

Et touffu, bravement il se mit à couvrir ;

Puis, de retour au camp, par crainte d'engelure,

Il enroula ses pieds dans une couverture.

MONTALIVET.

Pauvre prince !

L'OFFICIER.

En un mot, si la troupe est fort mal,

Il est fort bien et doit, ce soir, aller au bal.

En attendant, je vais annoncer à l'armée

Combien pour sa santé la cour est alarmée

C'est justice, après tout, car pour votre bonheur

Nous faisons tous des vœux avec la même ardeur.

## BRAVO LA CORPORATION.

Mardi soir dernier le désceuvrement nous poussa jusques au sein de la salle où notre corporation tient ses querelles, et nous remercions notre bonne étoile de la fantaisie qui la fit ainsi nous diriger vers un lieu où nous pensions ne jamais reporter nos pas ; tant il est vrai qu'il

Ne faut jamais dire Fontaine

Je ne boirai plus de ton eau.

Bref j'assistai donc à une séance de notre conseil municipal et je m'en félicite, d'autant plus que cela me permet de rendre justice à qui elle est due ; chose que j'affectionne tout particulièrement, en autant que cela me distingue des autres grands et puissants de la terre, qui font leurs efforts pour rendre la justice à qui n'appartient pas.

Nous aimerions à procéder *pathétiquement*, comme disait un de nos ci-devant amis que nous ne nommerons pas et qui était fort *catégorique* dans ses expressions ; mais n'ayant point pris de notes, nous ne pouvons donner un rapport circonstancié des procédés étranges dont nous avons été le témoin. On est donc prié de s'en rapporter à notre mauvaise mémoire.

D'abord nous fûmes obligé, ainsi que la foule foulée des trente spectateurs ordinaires, de subir la lecture d'un rapport sur les chemins, durant laquelle nous avons fait une observation, qui fait vraiment honneur à la patience de la langue française. Nous avons découvert que cette excellente langue française ne ressemblait point du tout aux anguilles de Melun, car elle ne cria nullement tandis qu'on l'écorchait. A la voir se sacrifier ainsi, on pouvait juger qu'elle commençait à s'accoutumer aux mauvais traitemens : ce n'est pas étonnant... les vaches espagnoles et les John Bulls l'ont tant tourmentée !

Bref, les beaux jours et les vilains rapports ont une fin, aussi celui en question se termina-t-il, à la grande satisfaction de tous ceux qu'il avait fait suer.

Après le rapport sur les chemins qui menaçait d'être aussi long que le sujet qu'il traitait, on procéda à l'agitation de la question des taxes municipales, sujet épineux, qui prouve qu'il n'est pas de roses sans épines,

Mr. Shaw proposa une motion ; nous demandons pardon à nos lecteurs de ne pouvoir leur en citer les termes à la lettre ; nous nous contenterons de l'esprit ; ce sera moins long.

La résolution avait donc pour objet de prendre en considération la nécessité de lever des taxes sur les citoyens. Cela demandait considération; c'est au doute pour cela qu'on voulait n'y mettre nulle considération et passer la chose en balancer. On voulait nous envoyer de l'ut en blanc dans le noir. Mais la partie raisonnable de la corporation ne se trouvait pas d'humeur d'aller aller prélever l'argent d'un chacun sans consulter auparavant si la chose plairait au plus grand nombre. Monsieur Huot, qui a fort à faire par le tems qui court pour modérer l'ardeur dévalisante de ses collègues, proposa une série de résolutions qui demandaient qu'on attendit l'expression de la volonté du peuple, par le moyen des élections, avant de se résoudre à le faire payer un surcroît d'impôts, qu'on prit des mesures propres à rapprocher cette époque, on a défaut de cela, remettre à la législation le soin de taxer les citoyens. Mr. Huot appuya ses propositions de raisonnements chaleureux, tirés de maximes de liberté anglaise, que l'impôt sans le suffrage populaire bouleverse totalement. Mais parler liberté anglaise des anglais de la trompe de ceux de la corporation, c'est citer l'évangile à des turcs; aussi monsieur Jones se leva-t-il et témoigna-t-il, par les soubresauts et l'étreitement des muscles de son visage, long-tems avant que sa bouche l'ait exprimé; que de semblables idées de justice l'attraient, culbutaient, toutes les opinions qu'il avait inculquées jusque-là. Consulter quel qu'un avant de lui prendre son argent! Voilà qui anéantissait tous les axiomes commerciaux, et gouvernementaux qu'on avait inculqués dans son âme dès son enfance. Véritablement l'hésitation des membres à s'emparer des fonds publics et privés prouvait qu'ils n'avaient point profité des leçons de son excellence et qu'on voulait ramener le pays à un état de barbarie, dont les bédouins eux-mêmes auraient honte.

Après lui Mr. Shaw se livra à une obscure improvisation au milieu de laquelle des personnalités contre ceux des membres qui s'opposaient à des taxes sans représentation furent ce qu'il y eut de remarquable. Il accusa ses adversaires de n'être point fidèles à leur serment. Il paraît donc d'après ces idées-là que monsieur Shaw a cru faire serment de taxer ses concitoyens. Ce même farceur ofrait de donner sa résignation afin de s'en rapporter au suffrage public. Ce n'est pas lui qui eût été penaud si on l'eût pris au mot; non c'est le chat!

Mr. Mussue releva d'une manière très-ferme les coups de griffes du Shaw et l'écrasa en lui jettant sur la tête un morceau de Blackstone.

Quand ce monsieur eut fini sa protestation, Mr. Baird se leva et d'un ton et d'une voix magistral se mit à faire la leçon à ses collègues, terminant sa sermon et jurant que si l'on ne taxait pas immédiatement il résignait son siège; *I be hang'd if I don't!* Comme c'est élagant! Il serait encore curieux de prendre celui-là au mot: *et non!*

La discussion venait à ce point d'intérêt, quand monsieur Langlois vint se soupir la querelle par son endormante parole; il voulut prouver par poids et par mesure qu'il fallait que les habitants de Québec payassent pour leur chandelle et qu'ils n'avaient point le droit de choisir leurs marchands. Nous n'entendîmes point sa conclusion, car il ennuia nous força de fuir. Nous regrettons cette circonstance, car on s'accorde à dire que Mr. le maire exposa ses vues d'une manière qui fait le plus grand honneur à ses principes et à son désintéressement. Du reste son vote est là pour lui concilier l'estime de ceux de ses concitoyens qui avaient douté de ses opinions. Nous nous déclarons franchement du nombre.

Voici les voteurs, afin qu'on le sache. Pour les taxes: Jones, Baird, Munn, Langlois, Black, Shaw, Clearihue. Contre les taxes: Le Maire, Massue, Buteau, Huot, Dr. Parant, Fourangeau, Hoffman.